



Lundi 18 août 2025



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville prolonge pour une nouvelle période le couvre-feu

La Ville de Nîmes décide, en coordination avec les services de l'Etat, de prolonger pour une nouvelle période de 14 jours, le dispositif de couvre-feu, à compter de ce lundi 18 août jusqu'au lundi 1^{er} septembre.

« Le dispositif reste mobilisé sur le périmètre actuel : Mas de Mingue, Chemin-bas, Valdegour et Pissevin. La sécurité des habitants, est notre priorité dans les limites de nos compétences », explique Richard Schieven, Adjoint délégué à la sécurité.

Pour rappel, cette mesure est effective pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés, à compter du lundi 18 août, entre 21h00 et 6h00, dans les secteurs les plus sensibles de la commune, pour une durée de 14 jours.

Comme précédemment, le respect de ce couvre-feu sera assuré conjointement par les forces de l'État et la Police municipale. Il s'agit d'une mesure préventive destinée à protéger les mineurs, éviter qu'ils soient exposés aux violences en cours, et contenir les tensions.

Contacts Presse

Amélie Bozio

Chargée des relations presse

Ville de Nîmes

04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32

amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux

Directrice de la communication

Ville de Nîmes

04 66 76 72 56 / 06 60 13 15 48

isabelle.lecaux@ville-nimes.fr